

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

V. — Machines.

3. — ORGANES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN DES MACHINES.

N° 395.623

Dispositif pour le débouchage des éjecteurs à combustibles liquides ou gazeux, pour éclairage, chauffage et autres applications.

M. ERNEST NOËL résidant en France (Seine).

Demandé le 23 octobre 1908.

Délivré le 4 janvier 1909. — Publié le 11 mars 1909.

La présente invention est relative à un dispositif pour le débouchage des éjecteurs à combustibles liquides ou gazeux pour éclairage, chauffage, etc., comportant essentiellement une crémaillère cylindrique guidée, portant l'aiguille de débouchage et commandée par un pignon cylindrique fixé sur une tige qui passe dans un presse-étoupe et que l'on fait tourner de l'extérieur au moyen d'un bouton moleté, de manière à faire monter ou descendre l'aiguille de débouchage.

Ce dispositif peut être combiné avec le pointeau ordinaire de fermeture de l'arrivée au combustible, — ou encore la crémaillère cylindrique peut directement faire pointeau de fermeture par sa partie opposée à celle qui porte l'aiguille, — ou finalement la tige qui porte le pignon de commande peut être filetée de manière à se déplacer longitudinalement quand elle tourne de façon à venir faire pointeau, en même temps que le pignon déplace la crémaillère porte-aiguille.

Au dessin annexé :

La fig. 1 représente une coupe longitudinale du dispositif suivant l'invention dans le cas où le pointeau de fermeture est indépendant du dispositif;

La fig. 2 est une coupe horizontale correspondante faite par l'axe du pignon de commande;

La fig. 3 représente en coupe verticale le dispositif dans le cas où la crémaillère cylindrique pour le débouchage forme en même temps pointeau par l'un de ses bouts :

La fig. 4 est une coupe horizontale du dispositif par l'axe de la tige portant le pignon de commande quand celle-ci fait elle-même pointeau.

Le support de l'éjecteur, dans lequel sera logé le dispositif de débouchage, comprendra généralement un corps *a*, dans l'axe vertical duquel est pratiquée une perforation à trois alésages. L'alésage inférieur *b* a le plus petit diamètre et sert uniquement à l'arrivée du combustible liquide ou gazeux; la seconde partie *c*, d'un diamètre plus grand, sert de logement et de guide à la crémaillère cylindrique *d*. La tubulure supérieure *e* est taraudée et reçoit l'éjecteur *f* dont l'alésage est égal au diamètre de la crémaillère cylindrique *d* et lui sert ainsi de guide.

Le pignon *g* en prise avec la crémaillère *d* est disposé dans un logement *h* parallèle à l'axe horizontal du corps *a*, mais désaxé. Dans sa partie antérieure, ce logement *h* est taraudé et reçoit la pièce *i* servant de support à la tige *j* portant le pignon *g*. La pièce *i* forme, en outre, presse-étoupe en combinaison avec le chapeau ou bouchon *k*.

En faisant tourner la tige j au moyen du bouton moleté l on communiquera à la crémaillère cylindrique d un mouvement longitudinal, de sorte qu'une aiguille m , fixée à l'extrémité de la crémaillère et dans l'axe de la forure, pénétrera dans l'ouverture n de l'éjecteur f et la débouchera ou réglera la section d'écoulement du combustible qui arrive, par exemple, par le tube s .

- 10 Dans le cas de la fig. 3, la disposition générale des parties est la même, mais la base p de la crémaillère d est conique et vient faire pointeau en q , de manière à pouvoir fermer l'arrivée du combustible qui arrive par l'ajutage t ; le frottement de la tige j dans son support i suffit pour maintenir le cône p contre son siège q .

- 20 Dans le cas de la fig. 4, c'est la tige j elle-même qui vient faire pointeau en q' par son extrémité conique p' . Dans ce but, elle est munie d'un pas de vis allongé r , de sorte qu'en faisant monter la crémaillère d , on provoque en même temps la fermeture du pointeau par

suite du mouvement longitudinal que prendra la tige j . Avec cette disposition, le conduit t amenant le combustible débouche dans l'axe de la tige j et en regard de l'extrémité de cette tige.

RÉSUMÉ.

L'invention est relative à un dispositif 30 pour le débouchage des éjecteurs à combustibles liquides ou gazeux pour éclairage, chauffage. etc., comportant essentiellement une crémaillère cylindrique guidée, portant l'aiguille de débouchage et commandée par un 35 pignon, de façon à pouvoir faire monter ou descendre l'aiguille, — la crémaillère ou la tige portant le pignon pouvant, le cas échéant, faire pointeau de fermeture.

E. NOËL.

Par procuration :

I AVOIX et MOSÈS.

FIG 1_

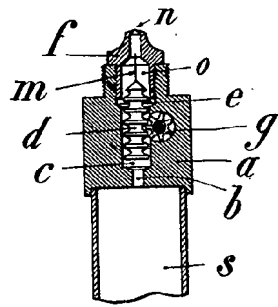


FIG 3_

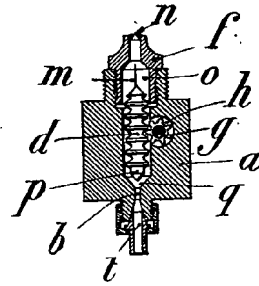


FIG 2_

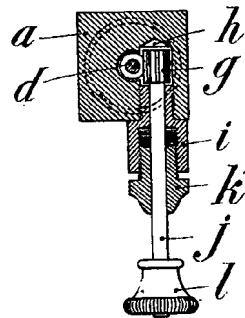


FIG 4_

